

Zeitschrift:	Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association suisse des électriciens, de l'Association des entreprises électriques suisses
Herausgeber:	Schweizerischer Elektrotechnischer Verein ; Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen
Band:	75 (1984)
Heft:	20
Artikel:	Exposé présidentiel présenté à l'Assemblée générale de l'UCS le 24 août 1984 à Lugano
Autor:	Bucher, J.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-904491

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Exposé présidentiel

présenté à l'Assemblée générale de l'UCS le 24 août 1984 à Lugano

J. Bucher

Mesdames et Messieurs,

C'est après neuf ans que nous avons à nouveau le plaisir de tenir notre Assemblée générale dans la vaste Maison des Congrès qui me paraît être un symbole de la politique d'avenir de cette ville et de ce canton. Ce serait porter de l'eau à la rivière que de décrire en détail les mérites de Lugano ou du canton du Tessin. La plupart d'entre nous auront appris ces dernières années à aimer et à apprécier les magnifiques paysages et l'amabilité de ses habitants. Il est néanmoins permis de se demander si nous, Confédérés du nord et de l'ouest du Gothard, ne recourrons pas à des clichés quand nous pensons au canton le plus méridional de la Suisse. N'est-il pas ainsi que – comme les étrangers qui identifient la Suisse au chocolat, au fromage et aux montres – nous associons le Tessin au Merlot, aux zoccoli et au dolce fariente? Nous avons tous un peu tendance à simplifier les choses, nous sommes tous tentés, en tant que terribles simplificateurs, à cataloguer êtres humains et paysage. Nous qui ne sommes pas du Tessin, connaissons nos compatriotes de langue italienne et leur canton le plus souvent en tant que touristes. Il faut certes admettre que le tourisme est un facteur économique important pour le Tessin et spécialement pour la ville de Lugano. Ceci est clairement mis en évidence par les 10 millions de nuitées enregistrées l'année dernière, soit environ 14% du chiffre total pour la Suisse. A côté de l'hôtellerie et des branches annexes, l'économie tessinoise compte également d'importantes industries, une produc-

tion d'électricité respectable, un artisanat et un art artisanal florissants, et possède des biens culturels précieux qui devraient faire quelques envieux parmi les autres cantons. Ce ne sont pas seulement les nombreuses églises et chapelles, en majorité d'origine romane, qui enthousiasment l'amateur d'architecture. On trouve également d'importantes œuvres d'artistes locaux et étrangers dans le domaine de la sculpture et de la peinture. Pour Lugano, il va de soi de mentionner la Villa Favorita et son importante collection de tableaux de même que les nombreuses expositions. Pour finir, il ne faut pas oublier que – comment pourrait-il en être autrement avec l'influence de la culture italienne – la musique joue également au Tessin un rôle culturel important dont la réputation s'étend loin au-delà du canton.

Nous sommes heureux d'être les hôtes de ce canton sympathique, de cette ville accueillante. Nous nous réjouissons d'avoir l'occasion de profiter de ce séjour dans la Suisse méridionale pour apprendre à connaître plus intimement sa personnalité économique et culturelle. Je suis persuadé que ce séjour sur les rives du lac de Lugano se prête tout particulièrement à raviver d'anciennes amitiés et à en nouer de nouvelles. Je tiens à remercier personnellement, et au nom de nous tous, toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette Assemblée et celles qui nous ont fait connaître un peu mieux l'économie et la culture du Tessin grâce à leur hospitalité et en nous ouvrant les portes de leurs entreprises.

Politique énergétique globale

Le problème énergétique n'est mondialement pas résolu. Il semblerait toutefois que l'on ait compris que les deux agents énergétiques actuellement les plus importants – le pétrole et le gaz naturel – ne sont pas inépuisables. Et le fait que les réserves – chiffres confirmés ou supposés – suffisent pour 30, 50 années ou plus ne joue en principe aucun rôle. Il est indiscutable que ces agents énergétiques seront épuisés dans un avenir prévisible. Il est également un fait que 50% des réserves pétrolières confirmées se trouvent dans une région notoirement troublée, à savoir le Moyen-Orient, et que 70% des réserves de gaz naturel connues aujourd'hui se trouvent dans les pays de l'Est ou au Moyen-Orient. En jetant un regard sur l'Europe occidentale et en particulier sur la Suisse, il apparaît que l'approvisionnement énergétique futur ne dépendra pas uniquement de l'existence de ces deux agents énergétiques, mais tout autant de leur disponibilité pratique si l'on prend en considération l'instabilité politique de notre monde. A ceci vient encore s'ajouter le fait qu'une politique énergétique globale doit aussi tenir compte de deux facteurs supplémentaires:

- Le pétrole est une matière première beaucoup trop précieuse pour l'utiliser essentiellement pour la combustion. Il devrait autant que possible servir bien plus de matière première pour l'industrie chimique et alimentaire.
- Le tiers monde dépendra encore du pétrole pendant des décennies. Si les nations industrielles entendent sérieusement soutenir les pays du tiers monde, il faudrait que le pétrole soit disponible en priorité pour ces pays.

Adresse de l'auteur

Jörg Bucher, directeur, Forces motrices de la Suisse centrale, Hirschengraben 33, 6002 Lucerne

Nouvelles sources énergétiques

Quelles sont donc les solutions de rechange? Dans le monde entier d'énormes sommes sont investies dans la recherche afin de développer de nouvelles sources énergétiques et d'augmenter le rendement de ces dernières (soleil, vent, biomasse). L'économie électrique soutient également ces efforts; en ce qui concerne la Suisse, je me permets de mentionner les contributions au Fonds National de la Recherche Energétique (NEFF).

Les résultats obtenus jusqu'ici permettent cependant de constater que, dans un proche avenir, ces sources énergétiques n'apporteront qu'une faible contribution à la substitution du pétrole ou à l'approvisionnement énergétique en général. Il est également de notre devoir d'attirer l'attention sur ce fait, même si parfois on nous accuse d'adopter une attitude négative à cet égard. Seuls les agents énergétiques, comme la force hydraulique, l'énergie nucléaire ainsi que le charbon, sont en mesure de fournir une contribution substantielle pour, dans une première phase, allonger les réserves de pétrole et de gaz naturel et, dans une seconde phase beaucoup plus tardive, remplacer ces deux agents énergétiques.

Consommation mondiale d'énergie

Comment la consommation mondiale d'énergie a-t-elle évolué? Entre 1974 et 1983, on enregistre une hausse de la consommation d'énergie primaire de 16,4%, soit de 1,70% par année. Une hausse constante a pu être constatée dans le monde entier jusqu'en 1979, tandis que de 1980 à 1982 on a noté une stagnation qui a été suivie d'une légère relance de 1% en 1983. Il est intéressant de constater dans ce contexte, que le bloc communiste enregistre, depuis 1967, une augmentation ininterrompue de sa consommation annuelle d'énergie primaire (1983: + 3,2%), tandis que le monde occidental connaît une stagnation de la consommation d'énergie primaire depuis 1979, ou une légère baisse (1983: -0,1%). On ne saurait méconnaître que l'évolution économique exerce une influence essentielle sur la consommation d'énergie et vice versa. Une certaine saturation se dessine à long terme dans les pays hautement industrialisés, tandis que les pays en voie de développement enregistrent une hausse notable de leurs besoins en énergie.

Situation énergétique en Suisse

Jetons maintenant un bref regard sur la situation énergétique en Suisse. La consommation finale d'énergie a augmenté de 2,9% en 1983, après avoir accusé une baisse de 1,5% en 1982. A l'exception du charbon, tous les agents énergétiques enregistrent une hausse. Les augmentations les plus marquantes sont notées pour les carburants liquides (essence, diesel, kérozène), le gaz ainsi que l'électricité, tandis que le charbon subit une diminution notable. La part des différents agents énergétiques n'a pas fait de bonds sensationnels: les 2/3 de la consommation finale d'énergie reviennent comme auparavant aux combustibles et aux carburants liquides et 20% à l'électricité. Les 12,4% restants se répartissent entre le gaz, le charbon, le bois, la chaleur à distance et les déchets industriels

Combustibles et carburants liquides

En ce qui concerne les combustibles liquides, il faudrait attirer l'attention sur le fait que leur part à la consommation finale totale a diminué au cours des dix dernières années, passant de 55,1 à 39,5%, et qu'ils ont donc perdu considérablement en importance. Des économies ont effectivement été faites dans ce secteur, notamment par la récupération de chaleur et l'amélioration de l'isolation des bâtiments. L'évolution est entièrement différente en ce qui concerne les carburants liquides: en dépit de renchérissements massifs durant ces dernières années, la consommation n'a cessé d'augmenter, ce qui n'est pas étonnant compte tenu de la croissance continue du parc de véhicules. La part des carburants liquides à la consommation finale d'énergie s'élève aujourd'hui à 28,1%.

Si les carburants liquides et l'électricité se situaient encore presque au même niveau en 1963 (différence 3,1% absolus), dans le cadre du bilan énergétique final, la différence est déjà de 8,1% aujourd'hui. Il semblerait que nous, Suisses, ne soyons pas prêts à utiliser avec parcimonie notre moyen de transport favori ou même, s'il n'y a pas utilité, à y renoncer entièrement.

Hausse de la consommation d'électricité

La consommation d'électricité a augmenté de 3,4% par rapport à l'année précédente. Cette croissance est due surtout au semestre d'hiver (1^{er} et

4^e trimestres), tandis que la consommation pendant le semestre d'été était plutôt en stagnation. Contrairement à la croissance de la consommation, la production de nos entreprises d'électricité a accusé une légère baisse de 0,6% par rapport à l'année précédente. Elle aurait diminué encore plus si les centrales nucléaires, en particulier, n'avaient pas pu augmenter leur production de 3,8%.

Le tableau se présente différemment lorsque l'on considère uniquement les chiffres de consommation du 4^e trimestre de 1983, ou si l'on tient même compte de tout le semestre d'hiver 1983/84: la consommation finale a augmenté de 5% au dernier trimestre 1983 par rapport à la même période de l'année précédente et même de 6,9% au semestre d'hiver 1983/84 (certaines entreprises ont enregistré des hausses de consommation de 9% et plus). Comme vous avez pu le lire récemment, l'augmentation a été de nouveau de 6% au cours du premier semestre 1984.

Dans le semestre d'hiver 1983/84 il a fallu importer 800 millions de kilowattheures de plus qu'il n'en a été exporté, ce qui correspond à plus que la consommation annuelle de la ville de Berne. L'économie électrique suisse a toujours attiré l'attention sur le fait que ce n'est pas la consommation annuelle mais celle du semestre d'hiver qui est décisive pour l'approvisionnement de notre pays. Il est donc irresponsable de chercher à tromper le public en lui servant à chaque fois le même conte de fée selon lequel la Suisse n'aurait pas besoin de nouvelles centrales vu qu'elle exporte en moyenne annuelle toujours plus d'électricité qu'elle n'en importe. Ce dernier hiver 1983/84 a montré, qu'aujourd'hui déjà, nous dépendons à nouveau de l'étranger. La consommation d'électricité réagit rapidement à des différences de température relativement faibles; les températures enregistrées l'hiver dernier n'étaient pas extrêmement basses. La légère hausse de la consommation dans l'industrie montre en outre que la situation dans ce secteur s'est quelque peu améliorée par rapport à l'année précédente et que l'on peut parler d'une convalescence économique, ce qui est somme toute réjouissant.

Prévisions confirmées

Il est enfin permis, une fois encore, de relever que les prévisions prudentes de l'économie électrique suisse concer-

nant les augmentations prévisibles de la consommation, et ainsi les besoins en nouvelles installations de production, prévisions contenues dans le dernier Rapport des Dix de 1979 qui se base sur les données de 1978 et des années précédentes, se sont confirmées très exactement, presque à la décimale près. Suite aux expériences de l'hiver 1983/84, il faut conclure que la production hivernale de la centrale nucléaire de Leibstadt, qui entre actuellement en service, sera absorbée en quelques années. Mais, même sous les conditions les plus favorables, il n'est guère possible de mettre en service une capacité de production de taille dans notre pays avant le début des années 90. Il est donc plus que réaliste de nous attendre d'ici la fin de cette décennie, à un déficit sensible dans l'approvisionnement durant les semestres d'hiver, ce qui ne signifie rien d'autre que des importations accrues à des prix inconnus, une plus grande dépendance envers l'étranger sur un marché restreint ou, dans le pire des cas, des limitations de l'approvisionnement pour le consommateur d'électricité. Il me paraît important, et cela fait partie de notre devoir d'information, que nous attirions l'attention de nos clients sur cette situation, et ce maintenant et aujourd'hui, et pas seulement lorsque nous devrons appliquer des hausses de prix massives ou restreindre l'approvisionnement.

Dans son communiqué de presse de juillet 1984, l'OCDE a également attiré l'attention sur les goulets d'étranglement qui se dessinent dans l'approvisionnement énergétique de nombreux pays industrialisés; goulets d'étranglement qui pourraient être évités à moyen terme par un recours accru aux centrales nucléaires.

Politique énergétique fédérale

Penchons-nous maintenant sur les questions concernant la politique énergétique fédérale, notamment celles touchant l'économie électrique ou plus précisément ses clients. Rétrospectivement il est permis de constater que le Conseil fédéral et en particulier sont présent actuel et «ministre de l'énergie», défendent une conception claire et nette, et qu'ils se sont prononcés sans équivoque sur les objectifs: le premier objectif consiste à diminuer la dépendance unilatérale envers le pétrole, en utilisant économi-

quement les ressources, et à assurer un approvisionnement suffisant de la Suisse en énergie. Dans cette conception, l'électricité avec sa part de seulement 20% à la consommation finale, doit assumer sa tâche. L'extension des forces hydrauliques est plus que limitée si l'on tient compte de la nature et de l'environnement. Il est cependant certain que la demande d'électricité continuera à augmenter en raison de la hausse naturelle des besoins, du postulat de la substitution, des exigences supplémentaires dans le domaine des nouvelles énergies et de la protection de l'environnement. C'est pourquoi il faut qu'au plus tard dans le courant des années 90 de nouvelles centrales nucléaires soient mises en service. Si nos autorités sont accusées ici et là de ne pas prendre suffisamment au sérieux leur tâche de dirigeants, il est cependant permis ici de reconnaître que le Conseil fédéral poursuit une politique énergétique résolue et sans équivoque. C'est avec satisfaction que l'on constate que le Parlement fédéral a suivi et suit cette ligne dans sa grande majorité. C'est d'ailleurs une des constatations les plus réjouissantes que l'on puisse faire en passant l'année écoulée en revue; j'y reviendrai un peu plus tard.

Kaiseraugst

Dans le cadre de la procédure concernant la centrale nucléaire de Kaiseraugst un pas a également été fait en 1983 en direction de l'avenir. Le Conseil des Etats a approuvé la preuve du besoin controversée, donnant ainsi suite à la proposition de sa commission. C'est maintenant au tour du Conseil national de se prononcer, assemblée dont la commission s'est déjà jointe à l'opinion du Conseil des Etats.

Loi fédérale sur l'utilisation des eaux et des forces hydrauliques

La révision de la loi fédérale sur l'utilisation des eaux et de la force hydraulique, datant de 1916, a été prise en main, après de longs travaux préliminaires, par une commission d'experts et soumise à une vaste procédure de consultation. Cette procédure terminée, le Conseil fédéral a décidé de remettre la révision totale à plus tard en raison de la complexité de la matière et de soumettre d'abord au Parlement une révision partielle concernant les questions du taux maximal des redevances en matière de droits d'eau et du dédommagement pour pertes d'im-

pôts. Cette solution pragmatique devrait aussi répondre aux exigences des cantons montagnards directement concernés.

L'UCS n'est aucunement opposée à une majoration modérée du taux maximal des redevances - contrairement à ce que l'on pouvait lire dans un communiqué de presse - mais elle défend fermement le maintien des degrés de qualité. L'augmentation du taux maximal des redevances proposée par la commission d'experts s'élève en chiffres ronds à Fr. 27.- par cheval théorique, soit un renchérissement de 35%, ce qui correspondrait à peu près à la situation de 1976 lorsque le maximum avait été fixé pour la dernière fois à Fr. 20.-. Les degrés de qualité introduits en 1952 sont toujours justifiés car ils tiennent compte du fait que les grandes centrales à accumulation dans les Alpes exigent un engagement technique et financier considérablement plus important que celui des centrales au fil de l'eau. Il s'agit enfin d'attirer l'attention sur le fait que chaque majoration du taux des redevances en matière de droits d'eau se répercute automatiquement sur le prix de revient de l'énergie électrique et doit mener inévitablement à un renchérissement de l'électricité. Il est typique pour la Suisse de considérer tous les aspects d'un problème - donc pas seulement les demandes en partie compréhensibles des concessionnaires de droits d'eau - mais aussi les répercussions pour les consommateurs, c'est-à-dire sur les coûts de vie.

Mais il sera aussi indiqué de ne pas ignorer d'autres exigences présentées à l'économie électrique et d'en tenir compte dans le cadre de la révision (j'ai déjà eu l'occasion d'en parler l'année dernière). Les efforts de certains cantons et de l'Administration fédérale visant à grever les entreprises électriques d'un impôt particulier basé sur un bénéfice théorique, pour ne pas dire arbitraire, se répercuteraient également sur le prix de revient de l'électricité et toucheraient directement le consommateur. Cette question est encore en suspens au Tribunal fédéral.

Sauvegarde de nos eaux

Il en va de même pour l'initiative pour la sauvegarde de nos eaux qui a abouti, initiative qui a pour objectif de réduire de manière décisive les débits d'eau disponibles pour la production d'énergie, ceci tant pour les nouvelles centrales que pour les centrales exis-

tantes. Il s'agit essentiellement d'examiner avec soin si un droit - dans ce cas précis la protection du paysage - doit être subordonné à un autre droit, à savoir l'approvisionnement suffisant en énergie du particulier et de l'économie toute entière. Nous avons le droit, en toute modestie, de souligner et de prétendre au nom de l'économie électrique que cette dernière a su par le passé - et pas seulement aujourd'hui - planifier ses installations de production, de transport et de distribution de manière optimale et respecter les besoins de l'environnement. Cette volonté est confirmée dans la thèse 6 des «Objectifs de politique énergétique» complétés et publiés en 1984.

Je ne voudrais pas m'étendre encore une fois ici sur les autres activités de l'UCS qui nous ont en partie aussi beaucoup absorbés. Le rapport de gestion vous informe amplement à ce sujet.

Fixer la voie de l'avenir

Jetons encore un bref regard vers l'avenir, surtout l'avenir proche:

Nous nous trouvons à la veille d'une décision politique importante, une décision qui, pour l'économie suisse, est peut-être plus importante que toutes les votations populaires de ces dernières années. Il s'agit, d'une part, de déterminer la voie selon laquelle la Suisse doit être approvisionnée en énergie à l'avenir. Mais il s'agit surtout - et cela me paraît être au centre des débats - de savoir si notre économie sera à l'avenir en mesure de couvrir ses besoins en énergie à des conditions supportables et si elle pourra survivre et conserver ses emplois en Suisse. Les deux facteurs, pénurie et renchérissement de l'énergie, remettraient tout simplement en question la compétitivité de notre économie nationale et surtout celle de notre économie d'exportation.

Initiatives anti-nucléaire et sur l'énergie

Sans vouloir entrer dans les détails en ce qui concerne les deux initiatives populaires «pour un avenir sans nouvelle centrale atomique» et «pour un approvisionnement en énergie sûr, économique et respectueux de l'environnement», je voudrais néanmoins mentionner encore quelques points qui me paraissent importants:

Mettions tout d'abord une chose au point: nous, c'est-à-dire l'économie

électrique, ne luttons aucunement pour notre survie dans ce débat politique, mais afin de pouvoir continuer à remplir également à l'avenir notre tâche d'approvisionnement du pays en électricité, et ceci en faveur de nos clients, c'est-à-dire de l'économie nationale toute entière. Il ne faut cependant pas cacher que la perspective de devoir échanger notre rôle de fournisseurs d'électricité contre celui de gestionnaires d'une pénurie d'électricité ne nous enthousiasme guère. De plus, en tant qu'experts et responsables, nous pensons qu'il est de notre devoir de prendre position et d'informer la population suisse des conséquences des deux initiatives.

Pénurie d'électricité

Les deux initiatives ne concernent pas en premier lieu l'électricité, bien que cette dernière soit directement visée, mais l'économie dans son ensemble, et en fin de compte chaque individu. D'une part on vise à créer une pénurie future d'énergie, ce qui doit inévitablement entraîner un renchérissement, d'autre part on exige une réduction de la consommation basée sur des mesures autoritaires.

Sœur jumelle de l'initiative antinucléaire, l'initiative sur le rationnement de l'énergie présente tout un catalogue d'obligations et d'interdictions. Les sources d'énergie alternatives doivent être encouragées grâce à des subventions massives bien qu'elles soient en général aussi peu concurrentielles par rapport au prix relativement élevé du pétrole que vis-à-vis du prix de revient de l'électricité issue de nouvelles centrales nucléaires.

Energies nouvelles

A l'inverse des auteurs des initiatives, l'économie électrique ne rejette aucune source d'énergie, qu'elle soit traditionnelle ou nouvelle. Les nouvelles énergies, qu'il vaudrait mieux appeler énergies d'appoint plutôt qu'alternatives, sont dans certains cas isolés en mesure de fournir une contribution substantielle mais sans aucune mesure avec notre problème d'approvisionnement énergétique global. Leur champ d'application réside avant tout dans le domaine de la chaleur et de telles installations ont souvent pour conséquence, remarquons-le en passant, une augmentation de la consommation d'électricité.

Approvisionnement et problèmes géopolitiques

Le subventionnement de ces sources d'énergie doit être financé par de nouveaux impôts sur le fuel, l'essence, le gaz, le charbon et l'électricité. Des données fort divergentes existent au sujet du taux de cet impôt. Elles vont de 2-4%, en passant par 10-20%, jusqu'à 50-80%. Ce point jouera un rôle important dans l'opinion de l'économie et de chaque individu, dont les dépenses concernant l'énergie devraient augmenter considérablement. Les aspects concernant la politique d'approvisionnement et la protection de l'environnement sont toutefois au premier plan pour nous, représentants de l'économie électrique.

Les conceptions de politique énergétique liées à l'initiative sur l'énergie ont été confrontées aux nôtres dans une émission de télévision de la série «Kassensturz» le 30 avril de cette année. Afin de garantir une base de départ loyale, les représentants de l'UCS et de la Fédération Suisse de l'Energie (FSE) se sont mis d'accord sur des données initiales et hypothèses fondamentales communes. Le calcul comparatif a été effectué par l'Institut pour l'aménagement national, régional et local de l'EPFZ. Les scénarios ont été conçus pour la période 1985-2010.

Le scénario de la FSE prévoyait des économies d'énergie forcées et, du côté de la production, aucune nouvelle centrale nucléaire en maintenant toutefois en exploitation les centrales existantes y compris Leibstadt, ainsi que des installations supplémentaires de couplage chaleur-force pour une puissance de 800 MW. Le scénario de l'UCS prévoyait des économies d'énergie mesurées et la construction de deux nouvelles centrales nucléaires qui devaient être exploitées comme installations centralisées de couplage chaleur-force. La consommation d'énergie fossile a été diminuée successivement pour les deux scénarios. Le scénario FSE arrivait à économiser 50 Petajoules d'énergie finale d'origine fossile par année tandis que le scénario UCS remplaçait chaque année environ 120 Petajoules d'énergie fossile par environ 60 tonnes d'uranium. Le scénario UCS a fourni dans tous les cas des valeurs plus favorables en ce qui concerne les atteintes à l'environnement. Seule la quantité de déchets radioactifs était logiquement plus élevée dans le scénario UCS. En conclusion, les avantages pour la politique d'approvisionnement et la pro-

tection de l'environnement étaient clairement du côté de l'économie électrique.

Déchets radioactifs

Encore un mot au sujet des déchets radioactifs. Ils passent, dans l'opinion de nombreuses personnes, pour le summum des atteintes à l'environnement, bien que, à l'inverse de tous les autres déchets de notre civilisation, ils ne soient pas mis en contact avec notre biosphère mais en restent isolés de manière conséquente. Les déchets radioactifs ont avancé, avec la recherche d'un emplacement de stockage définitif, au centre de la discussion concernant l'initiative antinucléaire. Et cela tout à fait à tort, car une acceptation de l'initiative ne nous délierait pas du devoir d'installer un stockage pour les déchets faiblement et moyennement radioactifs ainsi que fortement radioactifs. Même si l'énergie nucléaire n'avait jamais pris pied dans notre pays, un stockage pour les déchets faiblement et moyennement radioactifs provenant de la médecine, de la recherche et de l'industrie devrait être installé, comme le demande la protection préventive de l'environnement stipulée dans la législation de la protection contre les radiations.

En résumé, force est de constater que les deux initiatives auraient, à côté de leurs conséquences économiques non souhaitées, également des conséquences écologiques défavorables. Notre approvisionnement en énergie deviendrait, par suite d'une encore plus grande dépendance de l'étranger (importations de pétrole plus élevées, soldes d'importation d'électricité sans cesse croissants), incertain, raréfié, moins favorable à l'environnement et plus cher, au lieu d'être «sûr, écono-

mique et favorable à l'environnement».

Deux fois «non»

Je crois que nous tous dans cette salle serons bien inspirés en renvoyant, par un double non le 23 septembre prochain, les deux initiatives au pays des utopies. Je considère de plus comme étant de notre devoir de faire en sorte que cette recommandation de vote soit aussi adoptée par notre entourage.

Conclusion

Pour terminer, je voudrais retenir que l'UCS a derrière elle une année très mouvementée et que nous nous trouvons devant un avenir incertain. Je me permets de constater que l'économie électrique, qui compte environ 25 000 collaborateurs dans ses nombreuses entreprises, a jusqu'à présent bien assumé sa tâche et assuré de manière optimale l'approvisionnement de notre pays en énergie électrique. Le débat en vue des votations s'annonce difficile et acharné. Dans ce débat, il ne s'agit pas exclusivement de l'énergie nucléaire mais de savoir si à l'avenir nous serons toujours en mesure de remplir notre tâche d'approvisionnement en faveur des particuliers et de l'économie.

Mesdames et Messieurs, dans le cadre de ce débat il ne s'agit pas non plus qu'une bataille solitaire soit menée par quelques entreprises d'électricité. Vous tous êtes les spécialistes de l'économie électrique. Le devoir vous incombe de mettre vos connaissances et votre savoir à disposition du public. La taille de l'entreprise ne joue aucun rôle, pas plus que sa forme, privée ou publique. Chaque entreprise assume la responsabilité, le devoir d'informer

tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Nos clients, que ce soit en tant que particulier ou en tant qu'entreprises, ont le droit d'être informés par leurs entreprises distributrices, par vous, Mesdames et Messieurs, et d'être renseignés sur les conséquences possibles d'une acceptation des initiatives. Notre Secrétariat est également à votre disposition avec diverses documentations. Pensez-y: le 24 septembre, cela pourrait bien être trop tard!

Je tiens à vous remercier tous de votre collaboration avec notre Association et ainsi avec l'économie électrique durant l'année écoulée. Je suis conscient du fait que de nombreuses choses se déroulent à petite échelle, dans votre entreprise, auprès de vos clients, au téléphone, activités qui ne sont pas sous les feux de la rampe mais contribuent à l'image que le public se fait de nous. Il est important que nous nous occupions du public, chacun à sa place et qu'au sens le plus large du terme nous servions ce public en tant qu'entreprises de services. Et pour cela il faut aussi souvent une petite part de tolérance. Nous tous faisons aussi des fautes.

Mes remerciements s'adressent également aux collaboratrices et collaborateurs de notre Secrétariat, et tout particulièrement à son directeur Monsieur Eugène Keppler. Lui et son équipe s'accordent parfaitement; c'est seulement ainsi qu'il a été possible de venir à bout de l'énorme quantité de travail tout en investissant un minimum. Je voudrais ici souligner publiquement que notre Secrétariat travaille très efficacement bien qu'il dispose de moyens relativement modestes, et qu'il est facile pour un président de remplir son devoir avec l'aide d'une organisation aussi compétente.